

1	Conques (12)	Cransac (12)	24,4 km	6 h
---	--------------	--------------	---------	-----

CONQUES : Haut lieu culturel, étape majeure sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle, le site de Conques rassemble un patrimoine roman exceptionnel. Vitraux de l'abbatiale réalisés par Pierre Soulages ; **Grand Site de Midi-Pyrénées, Patrimoine Mondial de l'UNESCO pour les Chemins de St Jacques, Plus Beaux villages de France.**

A VOIR :

Abbatiale Ste-Foy : Son tympan du jugement dernier / Le Trésor

TRANSPORTS :	COMMERCES :	SERVICES :
Taxi Lignes de bus	Boulangerie / pain Alimentation / épicerie Charcuterie Restaurants / bars	Banques ; Médecins La Poste Gendarmerie Hôtels ; Gîte / Gîte d'étape Chambres d'hôtes ; Camping Accès internet Office de Tourisme

ATTENTION ! Sur ce tronçon vous empruntez un GR[®] avec 2 numérotations : le 65 puis le 62B :
L'étape de Conques à Cransac emprunte le GR65 de Conques au Puy de Volf sur 14,5 km en passant par Prayssac puis le GR62B jusqu'à Cransac sur 10 km.
Le GR65 a aussi une variante par Noailhac qui débute 2 km après Conques et qui se termine 1,5 km avant l'embranchement GR65 / GR62B au Puy de Volf. (Panneau indicateur au Puy de Volf).



00,0 Conques depuis le portail de l'église, descendre à gauche les escaliers (panneau GR 65), continuer sur 400m en passant la *porte du Barry* et descendre par la ruelle jusqu'au "*pont romain*".

00,5. Suivre le GR qui quitte la route et emprunte par une *rude montée* un sentier rocheux jusqu'à la chapelle Sainte Foy sur 400 m.



+02,1. Bifurcation : à droite le GR 65 par Prayssac, à gauche variante du GR65 par Noailhac.

GR 65 par Prayssac :

(0h55). A droite, descendre par un large chemin au milieu des champs, prés, vignes, châtaigneraies.



+03,0 (05,1). Remonter et rejoindre la D 606 après 3km. La suivre à droite sur 0,3 km pour poursuivre dans un chemin à gauche *qui descend*, à partir du hameau Les Clémenties.

Marcher 1,4 km en traversant le hameau Les Bréfinies, *puis au lieu dit Eynies* prendre à gauche un chemin, sur 2 km : *montée assez pentue dans les framboisiers et les châtaigniers*, atteindre la D 183 et la traverser.



+05,1 (10,2). Arrivée à Prayssac par la route qui descend.

(2h40). Descente à la sortie de Prayssac, traverser le ruisseau en fond de vallée *puis* remonter à Roumégoux sur 2km après le hameau précédent.

(3h10) (10.6km de Conques) Emprunter à gauche la petite route qui rejoint la D 580 que l'on suit à gauche sur 200 mètres. (On rejoint à ce niveau la variante passant par Noailhac).

Variante du GR 65 par Noailhac :

Prendre la route goudronnée à gauche et suivre le balisage pendant 4 kilomètres jusqu'à Noailhac. A l'église, prendre la route de Firmi puis la direction « La Merlaterie » pour atteindre, par un large chemin, la chapelle Saint Roch sur la D580 après 700m. 1 km plus loin : table d'orientation : point de vue du site du Pargadou.

500 mètres plus loin, à un croisement de 4 routes, prendre direction Decazeville pour arriver 2kms après à Fontailles. 500 mètres après, prendre à gauche dans le chemin.

Fin de la variante par Noailhac.

Reprise de l'itinéraire normal:

  **+02,8 (13,0).** Virer à droite sur le chemin (indication de la méridienne verte).

  **+01,5 (14,5).** (3h40). Croisement avec une route goudronnée : un panneau en bois indique à gauche le GR 62 B : on quitte là le GR 65 qui mène à Decazeville.

ATTENTION vous laisser à ce niveau (le Puy de Wolf) le GR65 qui va sur Decazeville / Livinhac pour emprunter le GR 62 B qui va sur Cransac et Villefranche de Rouergue ;

  **14,5** Prendre à gauche une route goudronnée sur 200 mètres, puis virer à droite sur 700m, pour arriver à «le Perdigal». 10 mètres avant le panneau « Puy de Wolf point de vue », quitter la route à gauche et entrer par une chicane un peu étroite dans une châtaigneraie. Attention, sentier assez *pentu* et peu marqué : longer la clôture ; passer l'*étroite* chicane et suivre le chemin sur 700 mètres jusqu'à une petite route. Prendre à droite sur 500 mètres.

  **+02,0 (16,5).** Atteindre la D502 que l'on suit à droite jusqu'à Firmi sur 1,2 kms.

  **+01,2 (17,7).** Au rond-point, prendre le passage *souterrain* pour traverser la D840. 100m après, au rond point suivant, prendre à gauche en direction de l'église. Place de l'église, emprunter la promenade du stade. Au cimetière, tourner à droite. 200 mètres plus loin, au rond point, suivre « les Acacias » et continuer sur le chemin gravillonné pendant 500 mètres.

  **+01,7 (19,4).** On atteint une petite route que l'on prend à gauche. 200 m plus loin, au carrefour « la Croix de l'Évangile », descendre à droite sur 100m, puis emprunter le chemin à gauche jusqu'à une barrière de métal (*attention au bétail !*). Après l'avoir franchie, monter 100 mètres, passer sous un fil de clôture, longer le talus sur votre gauche. En haut du pré, passer la seconde barrière et poursuivre le chemin.

  **+00,9 (20,3).** Au hameau de Sauguière, traverser la route, continuer en face : on entre dans la forêt d'acacias de la Vaysse. 400m après, tourner à gauche et passer devant le centre équestre. Descendre la route sur 200 mètres.

  **+01,0 (21,3).** Reprendre à gauche un large chemin, puis descendre à droite un sentier *pentu*.

On arrive à **Cransac les Thermes** sur une route goudronnée. Tourner 2 fois à droite et descendre à gauche par un sentier qui mène à un plan d'eau : on rejoint, 5 minutes après, l'Office de Tourisme et le gîte de groupe « L'étape » de Cransac.